

Rhône-Alpes



N° 27

Mai 2015

Sport et animation : des métiers que l'on exerce jeune et qui se féminisent

En Rhône-Alpes, 29 000 personnes exercent un métier du sport et de l'animation, soit un peu plus de 1 % de la population active occupée. Dans les zones urbaines, les animateurs socioculturels sont majoritaires, alors que les éducateurs sportifs sont nombreux dans les zones de montagne spécialisées dans les activités de sports d'hiver. Ces derniers se distinguent par un niveau de formation élevé et par une forte croissance des effectifs entre 1999 et 2011. Les métiers du sport et de l'animation constituent un champ professionnel jeune et qui se féminise. La part des contrats courts y est élevée mais elle diminue sur la période alors que le temps partiel augmente.

Simon Desgouttes, Philippe Bertrand (Insee)

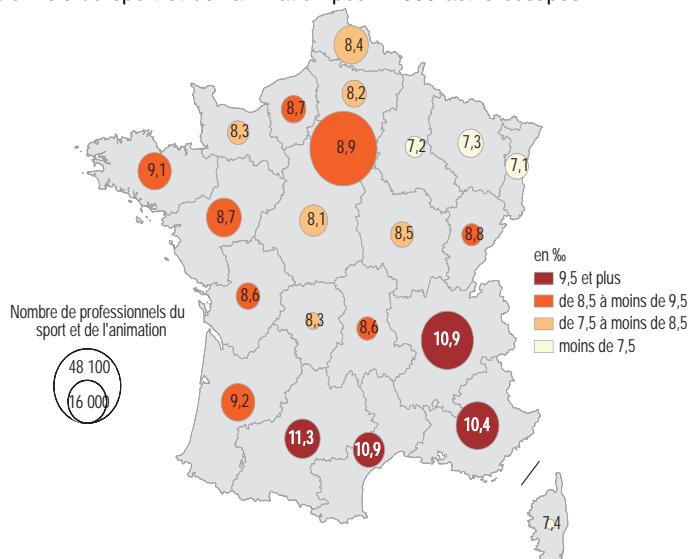
Dès les années trente et la "politique des loisirs" mise en œuvre par le Front populaire, les activités sportives et socioculturelles se sont démocratisées et n'ont depuis cessé de se développer. Au fil du temps, la demande croissante en activités de loisirs a amené les pouvoirs publics à favoriser l'émergence et le développement d'équipements adéquats et d'un champ professionnel dédié.

29 000 professionnels du sport et de l'animation en Rhône-Alpes

En France métropolitaine, les professionnels du sport et de l'animation sont, en 2011, au nombre de 240 000 et représentent 0,9 % de la population occupant un emploi. Une majorité d'entre eux (56 %) sont des animateurs socioculturels. Ils exercent dans différents types de structures :

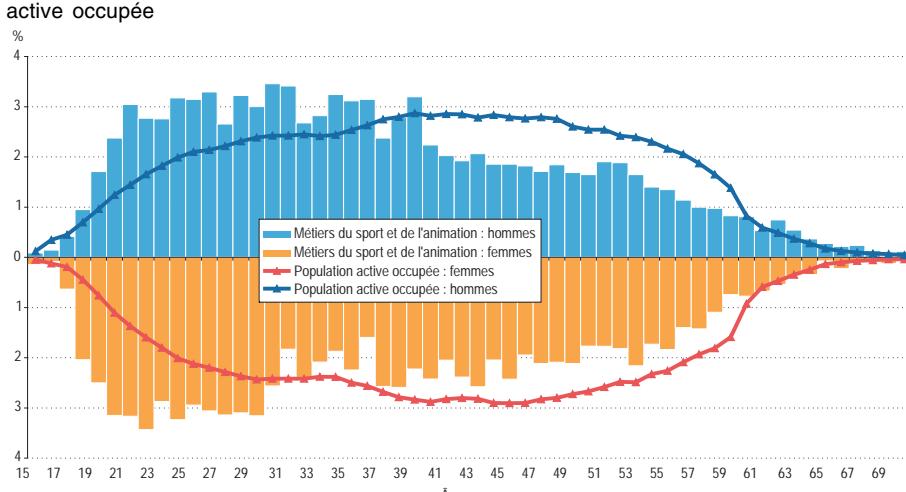
1 Une forte densité de professionnels du sport et de l'animation dans les régions touristiques du sud

Professionnels du sport et de l'animation pour 1 000 actifs occupés



2 Un champ professionnel plus jeune que la population active

Distribution par âge des professionnels du sport et de l'animation et de l'ensemble de la population active occupée



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

bibliothèques, villages de vacances, colonies de vacances, maisons de retraite, en tant qu'animateurs sociaux, animateurs culturels, animateurs socio-éducatifs ou encore animateurs d'éducation populaire. Une autre partie des professionnels du sport et de l'animation (41 %) sont des éducateurs sportifs. Il exercent, comme salariés ou en tant qu'indépendants, les métiers de moniteurs sportifs, entraîneurs de sport, guides de montagne ou instructeurs techniques. Enfin, une minorité (3 %) occupent des postes de cadres, en tant que directeurs d'équipements sportifs ou socioculturels. Ils dirigent des établissement sociaux ou médico-sociaux, des centres culturels ou encore des maisons de jeunes.

En Rhône-Alpes, plus de 29 000 actifs exercent dans ces domaines, soit 1,1 % de l'ensemble des actifs occupés de la région. Au contraire de la tendance nationale, ce sont des éducateurs sportifs pour une majorité d'entre eux (55 %). Comme au niveau national, les directeurs d'équipements sportifs ou socioculturels sont très minoritaires (2 %).

Les éducateurs sportifs sont nombreux dans les zones de montagne

Sans surprise, c'est l'Île-de-France qui rassemble le plus grand nombre de professionnels du sport et de l'animation (majoritairement des animateurs socioculturels). Mais rapporté à l'ensemble de la population active, ce sont des régions touristiques de la moitié sud de la France qui bénéficient de la plus forte densité en professionnels du sport et de l'animation. Ainsi, en Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ils représentent plus de 1 % des actifs ayant un emploi.

Rhône-Alpes se situe dans la moyenne nationale quant à l'animation socioculturelle, avec 0,5 animateur pour 100 actifs occupés. En revanche, le poids des éducateurs sportifs est plus élevé en Rhône-Alpes que dans les autres régions, même celles touristiques du sud. Cette spécificité est liée à l'importance des sports d'hiver dans la région. Dans les bassins de vie de montagne de la région, où ces activités ont un poids économique de premier plan, les éducateurs sportifs

dépassent les 5 % de la population active occupée (jusqu'à 11 % dans le bassin de Bozel), contre 0,6 % en moyenne rhônalpine (0,4 % en moyenne métropolitaine). La forte présence d'éducateurs sportifs dans les régions de montagne est un phénomène que l'on retrouve dans les Alpes du sud (en Provence-Alpes-Côte d'Azur) et dans les Pyrénées (Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon).

Si les éducateurs sportifs sont très présents dans les zones touristiques et particulièrement dans les zones de montagne, les animateurs socioculturels sont majoritaires dans les agglomérations. Dans celle de Lyon, 55 % des professionnels du domaine sont animateurs socioculturels ; leur poids est de 58 % dans l'agglomération de Saint-Étienne, et de plus de 60 % dans celle de Valence.

Les métiers du sport et de l'animation : essor et féminisation

Depuis 1999, les métiers du sport et de l'animation ont connu un essor important. Le nombre de professionnels du secteur est passé, entre 1999 et 2011, de 21 000 à 29 000. C'est une augmentation deux fois plus rapide que celle qu'a connu la population active occupée sur la même période ; une évolution majoritairement due à l'accroissement du nombre d'éducateurs sportifs. Leur effectif a augmenté de 2,7 % par an entre 1999 et 2011, passant ainsi de 11 500 à 16 000. Celui des animateurs socioculturels (passé de 9 500 à 13 000) a crû de 2,3 %, pendant que l'ensemble de la population active occupée croissait à un rythme de 1,3 % par an.

En 1999 déjà, le métier d'animateur socioculturel était fortement féminisé : 67 % des professionnels étaient des femmes. En 12 ans, cette féminisation s'est renforcée et les femmes occupent aujourd'hui 75 % des emplois d'animateurs socioculturels. À l'inverse, le métier d'éducateur sportif est majoritairement (pour plus de deux tiers) exercé par des hommes. C'est particulièrement vrai dans les zones de montagne où les trois quarts des professionnels sont des hommes. Toutefois, dans le métier d'éducateur sportif, la part des hommes s'est réduite de 4 points depuis 1999, passant de 73 % à 69 % en 2011, et contribuant à la féminisation globale du champ du sport et de l'animation.

Un professionnel sur deux a moins de 35 ans

Les métiers du sport et de l'animation sont exercés par des professionnels nettement plus jeunes en moyenne que l'ensemble de la population active occupée. Ainsi,

3 Animateur socioculturel, un métier féminisé ; éducateur sportif, de nombreux travailleurs indépendants

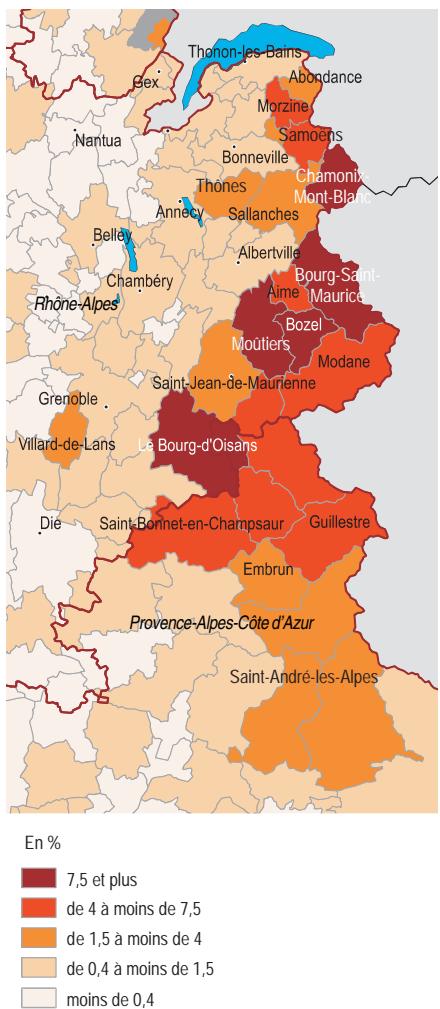
Principales caractéristiques des professionnels du sport et de l'animation

	Éducateurs sportifs		Animateurs socioculturels		Population active occupée	
	1999	2011	1999	2011	1999	2011
Part des moins de 35 ans	49,0	45,2	56,1	51,8	33,7	33,4
Part des femmes	27,4	31,6	67,0	74,5	47,4	47,5
Part des diplômés du supérieur	23,5	38,0	36,0	31,6	26,1	37,6
Part des non salariés	39,2	41,3	0,0	0,0	11,3	11,1
Part des contrats précaires	27,9	26,9	48,5	40,6	13,7	13,6
Part des salariés à temps partiel	25,3	33,4	50,0	53,2	18,7	19,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2011, exploitations complémentaires

4 Educateur sportif : un métier de premier plan dans les régions de montagne

Nombre d'éducateurs sportifs pour 100 actifs occupés



Source : Insee, Recensement de la population 2011, exploitation complémentaire

14 000 professionnels, soit 48 % de l'ensemble du secteur, ont moins de 35 ans et 5 700, soit 19 %, ont moins de 25 ans (contre respectivement 33 % et 10 % dans l'ensemble de la population active occupée). Au sein des métiers du sport et de l'animation, les animateurs socioculturels sont les plus jeunes. La moitié d'entre eux a moins de 35 ans (56 % en 1999) et un quart moins de 25 ans (21 % en 1999). Les éducateurs sportifs sont légèrement moins jeunes (avec 45 % de moins de 35 ans), notamment ceux qui exercent dans les zones de montagne (39 % de moins de 35 ans). Les 650 directeurs de centres d'équipements sportifs ou socioculturels rhônalpins sont globalement plus âgés. Un tiers d'entre eux, soit 220 environ, a moins de 35 ans. L'ensemble du secteur a connu dans les douze dernières années deux évolutions distinctes : d'une part, un vieillissement des titulaires en place sous l'effet du vieillissement général de

la population ; d'autre part, le secteur a accru ses recrutements parmi les jeunes de moins de 25 ans, notamment de très jeunes femmes (de 18 à 25 ans) en tant qu'animatrices socioculturelles.

Des diplômes plus élevés que la moyenne

Une forte majorité des professionnels du sport et de l'animation (69 %) sont diplômés du baccalauréat ou du supérieur. C'est plus que dans l'ensemble de la population active occupée (58 %). Cette forte proportion est liée à la jeunesse des professionnels du secteur. Elle s'est accrue depuis 1999 au même rythme que l'élévation générale du niveau de diplôme. Les directeurs d'équipements sportifs ou socioculturels et les éducateurs sportifs sont les plus diplômés, avec respectivement 84 % et 74 % de diplômés du baccalauréat ou du supérieur contre 63 % pour les animateurs socioculturels. Si, pour les premiers, la part des diplômés du supérieur s'est accrue depuis 1999, elle s'est réduite pour les seconds (de 36 % en 1999 à 32 % en 2011). Cette baisse du niveau de diplôme des animateurs socioculturels s'explique notamment par la jeunesse d'une partie des professionnels, qui, pour 13 % d'entre eux, exercent ce métier tout en menant des études en parallèle.

Un tiers des professionnels sont en contrat à durée déterminée

Les secteurs de l'éducation sportive et l'animation socioculturelle recourent plus souvent que la moyenne au contrat à durée déterminée. En 2011, 33 % des contrats du domaine sont des contrats courts (CDD, contrats aidés) contre 14 % tous métiers confondus. Avec 41 % des professionnels en contrat court, les animateurs socioculturels sont les plus concernés par ce

phénomène. Les directeurs d'équipements sportifs ou socioculturels occupent des emplois plus stables : plus de 80 % d'entre eux sont en CDI. De leur côté, bien qu'ils soient plus souvent en CDD (pour 27 % d'entre eux) que l'ensemble des actifs occupés, les éducateurs sportifs se caractérisent surtout par un nombre important d'indépendants non salariés (41 %). Dans les zones de montagne, la proportion atteint même deux tiers de non salariés : il s'agit souvent de moniteurs de ski et de guides de montagne exerçant sous le statut d'indépendant.

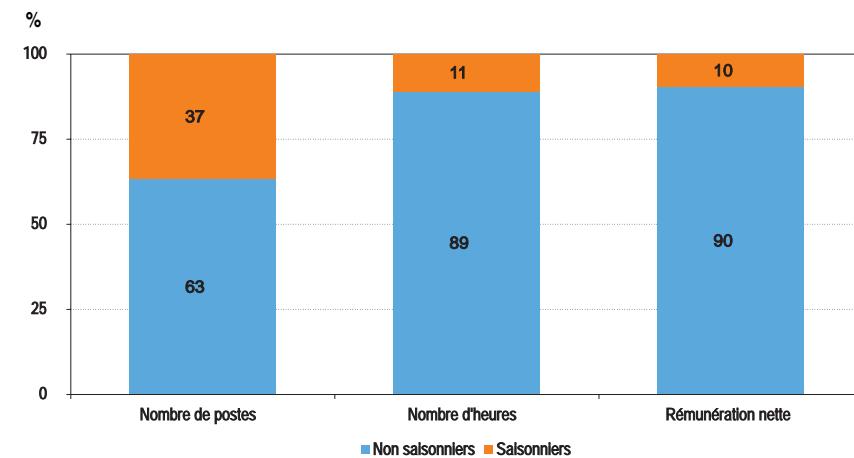
Entre 1999 et 2011, le recours aux contrats courts recule toutefois nettement dans les trois métiers du sport et de l'animation : leur part est passée de 37 % en 1999 à 33 % en 2011, tandis qu'elle est stable à 14 % dans la population active occupée. En revanche, le temps partiel progresse, passant de 36 % en 1999 à 41 % en 2011, alors qu'il reste stable dans l'ensemble de la population active occupée (20 %).

L'animation socioculturelle : une activité saisonnière

Centres de vacances, accueils de loisirs, animations en structures de tourisme, la demande d'animateurs socioculturels est forte pendant les vacances scolaires, et plus généralement pendant les saisons d'hiver et d'été. Il y est répondu par un recours massif aux saisonniers. L'activité saisonnière est également renforcée au cours des mois d'été pour remplacer les titulaires pendant leurs congés. Les saisonniers occupent ainsi 37 % des postes de salariés de l'animation socioculturelle. Le secteur associatif, les clubs de sport, l'action sociale et l'hébergement sont les secteurs qui recourent le plus à des saisonniers du

5 Dans l'animation socioculturelle, plus d'un poste sur trois est saisonnier

Poids des saisonniers de l'animation socioculturelle en nombre de postes, en nombre d'heures et en rémunération



Source : Insee, Déclarations annuelles de données sociales 2011

De nombreuses offres d'emploi dans le domaine du sport et de l'animation

En 2013, Pôle emploi a enregistré 8 500 offres d'emploi dans le domaine du sport et de l'animation. Parmi celles-ci, l'animation socioculturelle est largement majoritaire (4 offres sur 5). Ce sont le plus souvent des offres d'emploi à durée déterminée (63 % contre 40 % pour l'ensemble des offres) ou d'emploi saisonnier (25 % contre 11 %). Les offres d'emploi d'éducateur sportif sont plus stables : la moitié des contrats sont de plus de 6 mois, contre un tiers pour les emplois d'animateur.

Fin 2013, 6 200 demandeurs d'emploi étaient positionnés sur des métiers du sport et de l'animation, dont les deux tiers dans l'animation socioculturelle. Ces personnes possèdent un niveau de formation plus élevé que la moyenne : 36 % sont diplômées du supérieur (et même 44 % parmi celles qui recherchent un emploi d'éducateur sportif), contre 26 % tous métiers confondus. Elles restent également moins longtemps au chômage : 36 % d'entre elles sont inscrites depuis plus d'un an, soit 6 points de moins que la moyenne.

En moyenne, Pôle emploi enregistre une offre d'emploi pour deux demandes ; c'est également le cas pour les emplois d'éducateur sportif. En revanche, l'animation socioculturelle est dans une position particulière : les offres d'emploi sont abondantes mais correspondent à des contrats qui sont souvent de courte durée.

Sur les dernières années, les demandes d'emploi d'éducateur sportif et d'animateur socioculturel évoluent de la même façon que celles tous métiers confondus (+ 30 % en 4 ans). Pourtant, les éducateurs sportifs ont bénéficié d'une conjoncture favorable sur la période récente, avec un surplus d'offres d'emploi en lien avec la réforme des rythmes scolaires, soit 20 % d'offres supplémentaires entre mi-2013 et mi-2014.

Le mot du partenaire

Depuis une vingtaine d'années, la demande croissante d'activités de loisirs, tant sportives que socioculturelles, s'est accompagnée dans notre pays d'une progression constante du nombre de professionnels du sport et de l'animation. Leur activité est parfois saisonnière, ils doivent s'adapter à une demande en perpétuelle évolution. La connaissance fine des emplois et de leur évolution est indispensable pour proposer une offre de formation favorisant la sécurisation des parcours professionnels en anticipant les évolutions de carrière et les reconversions.

La DRJSCS a, en tant qu'autorité académique, la responsabilité de l'habilitation des opérateurs de formation dans le champ du sport et de l'animation socioculturelle. Exercer cette compétence impose de connaître l'insertion des diplômés, leurs conditions d'emploi et l'évolution de l'emploi, d'avoir une vision affinée des besoins de formation, tant au niveau quantitatif (nombre de sessions à habiliter) qu'au niveau qualitatif (diplômes, spécialités, contenus de formation).

sport et de l'animation. Leurs postes correspondant par définition à des contrats de courte durée, ils ne représentent que 11 % de l'ensemble des heures travaillées tout au long de l'année. En 2011, en Rhône-Alpes, l'emploi saisonnier concerne près de 20 000 salariés, correspondant à 1 300 équivalents temps plein seulement. Leur poids dans la rémunération totale de l'animation socioculturelle est proche (de 10 %), ce qui indique que la rémunération horaire des permanents du secteur n'est pas beaucoup plus élevée que celle des saisonniers. Ceci tient sans doute au fait que la rémunération des animateurs permanents n'est pas très éloignée du salaire minimum, notamment celle des plus jeunes et des moins diplômés d'entre eux. Pour ce qui est de leur profil professionnel, 30 saisonniers de l'animation socioculturelle sur 100 n'exercent pas d'autre métier au cours de l'année ; les 70 autres se retrouvent également dans les services directs aux particuliers (employés de services dans l'hôtellerie et la restauration notamment), ou bien employés civils et agents de service de la fonction publique ou encore dans l'enseignement.

Outre ces aspects saisonniers, l'animation

socioculturelle peut être une activité que l'on exerce tout au long de l'année en ayant en parallèle un autre métier, plus ou moins stable. Un quart des salariés du secteur occupent plusieurs emplois simultanément. Parmi ceux-ci, seulement un sur dix n'occupe que des emplois dans le champ de l'animation socioculturelle. Les neuf autres exercent en parallèle dans d'autres métiers que le sport et l'animation, principalement dans l'enseignement (20 % des cas) et dans les services aux particuliers (20 % des cas également). Multi-activité ne rime pas nécessairement avec précarité : 77 % des multi-actifs occupent au moins un emploi stable (CDI ou fonctionnaire). Il y a plusieurs façons d'être pluriactif. Certains cumulent un ou plusieurs contrats courts dans le sport ou l'animation alors qu'ils occupent un emploi stable par ailleurs. C'est le cas par exemple d'une institutrice qui accompagne des colonies de vacances l'été ou qui fait de la surveillance de cantine le temps de midi. D'autres à l'inverse, plus précaires, complètent leur emploi dans le sport et l'animation par des activités partielles dans d'autres secteurs d'activité comme la restauration ou les services aux particuliers.■

Insee Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

ISSN : 2416-6391 (imprimé)
ISSN : 2273-0672 (en ligne)

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- "Le poids de l'économie du sport en 2012", Ministère de la ville de la jeunesse et des sports, *Stat-Info* n° 15, février 2015.
- "Une large gamme d'équipements sportifs sur l'ensemble du territoire", Insee Rhône-Alpes, *Insee Analyses Rhône-Alpes* n° 11, novembre 2014.
- "Les chiffres clés du sport - 2013", Ministère des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports, juin 2014.

